



La Fédération des associations de chasseurs aux chiens courants (FACCC)

La chasse aux chiens courants est un mode de chasse hérité des temps les plus reculés de la présence de l'homme dans la nature. En 1989, à l'initiative de Marcel Voillot, et d'une poignée de propriétaires de chiens courants conscients des dangers qui menaçaient la chasse aux chiens courants à l'époque, une association loi 1901 fut créée. Très rapidement, elle s'implantera dans de nombreux départements et deviendra Fédération Nationale en 1996.

Définition du chien courant

Marcel Voillot, Président d'Honneur de la FACCC, a établi une définition précise et complète du chien courant.

Le chien doit être établi selon des aptitudes morphologiques, olfactives, psychiques et de train. Il devra mener un gibier en donnant de la voix sur le rapprocher et sur la menée et se tenir en meute. Il aura du fond et sera capable de maintenir l'animal de chasse le plus longtemps possible, en fonction du gibier chassé, du relief du terrain, du biotope ; des conditions climatiques et/ou atmosphériques, lesquelles conditionnent selon l'époque (saison, lune ou moment de la journée) la qualité de la voie et sa persistance. Le chien courant sera limier et/ou rapprocheur, lanceur, de tête, requérant, meneur, de chemin, de change, de défaut ou de recherche au sang. La gorge recherchée sera : de hurleur ou de cogneur, claironnante ou criante. Elle sera sifflante, flûtée ou aiguë. Son tempérament sage sera apprécié et recherché. Le chien courant sera en outre obéissant aux ordres ou appels reçus ou perçus, sans être soumis. Il devra avoir de l'initiative et un bon retour. Il ne devra en aucun cas être «un chien qui court», ni être «muet». Enfin, son utilisation sera à tir ou à courre.

La FACCC a pour vocation de rassembler tous ceux qui se reconnaissent dans la pratique de la chasse aux chiens courants où le rôle de l'homme consiste essentiellement à conduire ses chiens, source de sa principale motivation à la chasse, en recherchant l'expression la plus naturelle de leurs qualités. En 2012, elle comptait 10 666 adhérents, hommes ou femmes.

Les objectifs de la FACCC

La FACCC entend défendre et promouvoir en tout lieu la chasse aux chiens cou-

La chasse aux chiens courants, un héritage culturel... et moderne !

Ce mode de chasse a toujours rassemblé hommes et chiens dans une confrontation loyale avec l'animal sauvage. En éduquant ses chiens à la recherche par la voie du gibier convoité puis à sa poursuite, le chasseur aux chiens courants perpétue une pratique séculaire régie par des règles privilégiant l'éthique et la beauté de l'acte de chasse.

Populaire par essence, conviviale et collective, la chasse aux chiens courants s'inscrit dans la modernité et témoigne aujourd'hui d'une vitalité indiscutable. Portés par la passion des chiens et le goût de l'engagement physique, les chasseurs aux chiens courants et tout particulièrement les jeunes contribuent à cette dynamique dans le respect des valeurs de ce mode de chasse.



Les griffons fauves de Bretagne sont des spécialistes du sanglier.

rants sous toutes ses formes et dans toutes ses composantes. Cette démarche s'inscrit dans le nécessaire respect du chien, de l'éthique de la chasse, des équilibres agro-sylvo-cynégétiques et des autres modes de chasse. Elle en tend également fédérer et représenter les centaines de milliers de pratiquants français de la chasse aux chiens courants. La FACCC représente officiellement les chasseurs aux chiens courants auprès des instances nationales et départementales de la chasse française. Le Président de la FACCC est élu par un Conseil d'administration de 21 membres représentant les 7 régions cynégétiques. Le réseau associatif comprend plus de 70 associations départementales ou AFACCC rassemblées dans la structure nationale. Elle siège dans les conseils d'administration de plusieurs grandes associations cynégétiques spécialisées. Chaque fois qu'il est nécessaire, la FACCC entend défendre et protéger le mode de chasse ou l'adhérent face aux dispositions discriminatoires pouvant être prises à leur rencontre.

Informier et éduquer

À travers la diffusion de sa revue trimestrielle (11 000 exemplaires), «Chien Courant», la FACCC apporte à chacun de ses membres des informations et des conseils. Elle édite également 2 hors-série : «le chenil» et «l'élevage». Un livret de repères juridiques est distribué à tous les adhérents. Des carnets de vaccination, des courriers types pour l'implication des AFACCC au sein des départements sont à leur disposition. Un secrétariat est à l'écoute des membres. Un très beau site internet enregistre chaque mois 25 000 connexions ! La réalisation d'expositions et d'animations destinées au grand public et plus particulièrement à la jeunesse est un souci constant de la fédération et de ses composantes : l'AFACCC est présente chaque année au salon de la chasse de Chambord, de Carrouges ou de Fontainebleau.

Promouvoir et former

Grâce à l'organisation de concours de meutes et d'épreuves pour chiens courants, la FACCC contribue à la mise en valeur des

Contacts - Renseignements

Siège social

Fédération Nationale des Chasseurs

13, rue du Général Leclerc
92136 Issy les Moulineaux

Siège administratif

13, rue Fontaine du frêne
39240 Arinthod
Tél. 03 84 48 02 43 Fax :
03 84 48 02 48

E-mail :

facc.secretariat@orange.fr
Site internet : www.facc.fr

La Fédération des associations de chasseurs aux chiens courants (FACCC)



Des ariégeois à la recherche d'un lièvre.

La Charte de la FACCC

Défendre et promouvoir la Chasse aux Chiens Courants, héritage culturel de la France.

- Pratiquer dans l'éthique de ce mode de chasse qui demande de rapprocher, lancer et mener l'animal convoité.
- Utiliser des chiens dont les aptitudes psychologiques et morphologiques correspondent à la définition du chien courant.
- Offrir par un comportement irréprochable, un langage et une tenue une image valorisante de la chasse que l'on soit conducteur ou posté.
- Témoigner le plus profond respect à l'égard d'autrui, des chiens et de l'espace naturel où les chasseurs évoluent.
- Enrichir ses connaissances et les faire partager pour contribuer à la sauvegarde des espèces et des espaces.
- Développer entre chasseurs une nécessaire solidarité, condition indispensable à l'exercice des différents modes de chasse.
- Prendre toute sa place dans les instances cynégétiques et dans la vie publique pour représenter et défendre la chasse aux chiens courants.

Observer scrupuleusement les lois, arrêtés et règlements qui régissent la chasse.

- Transmettre les principes et les valeurs de la Chasse aux Chiens Courants aux générations futures.

principes essentiels de la chasse aux chiens courants. La formation de juges qualifiés 1er et 2nd degrés permet un encadrement rigoureux de toutes ces manifestations : chaque année, plus de 150 concours de meutes et épreuves de chiens de pied sont organisés (174 en 2012).

Source : Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants.
Photos courtoisie FACCC



Un vendéen en plein vol.



Griffons bleus sont fins de nez.

